

Compte-rendu du conseil municipal du 22/07/2020

convoqué en mairie de Burdignes à 19h30.

Présents : Heitz Philippe, Bribi Madjid, Carrey Vincent , Laffont Benoit, Langlais Ballandraud Emmanuelle, Marcon Hervé, Rapaud Emeline, Rousseaux Mathieu, Villard Elisabeth.

Absents excusés : Burellier Pierre, donne pouvoir à Langlais Ballandraud Emmanuelle ; Chate-lon Etienne, donne le pouvoir à Villard Elisabeth

Secrétaire de séance : Laffont Benoit

- 1) **Le compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2020** a été approuvé à l'unanimité.
- 1) **Vote du budget primitif 2020**

Le conseil a examiné les projets de budget principal et de budgets annexes, préparés en réunions de travail du conseil et de la commission des finances.

Le budget primitif de la commune est présenté chapitre par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Suite à cela, les budgets "eau et assainissement", "CCAS", "Eco-hameau" ainsi que le budget principal ont été adoptés à l'unanimité.

- 1) **Délibération fixant le loyer du logement situé au dessus de l'école:**

Le conseil vote à l'unanimité un loyer s'élevant à 420€/mois, chauffage compris.

- 1) **Nouveaux horaires de l'école**

Le personnel de l'école a fait remonter à la mairie son souhait d'adapter les horaires de classe en fin de journée afin de mieux organiser les activités périscolaires « TAP ». Ainsi, la classe terminerait 2 jours par semaine à 15h et 2 jours par semaine à 16h. Les TAP clôtureraient la journée jusqu'à 16h30.

Une délibération dans ce sens a été votée à l'unanimité. La mairie se charge d'envoyer une demande officielle à l'inspection académique.

- 2) **Questions diverses**

- Le renouvellement du bail de la forêt communale de Taillard accordant à l'ACCA un droit de chasse pour une durée d'un an, a été soumis au vote.

Résultat: 8 votes "pour", 3 votes "contre".

☞ Une photocopieuse noir et blanc de l'école sera donnée à une association car remplacée par celle de la mairie.

Prochain conseil le 9 septembre 2020 à 19h30